



Ville de
Fossambault
sur-le-Lac

Membre de la
M.R.C.
de la Jacques-Cartier

SÉANCE ORDINAIRE DU CONSEIL MUNICIPAL
13 SEPTEMBRE 2022 - 19 h 30
CENTRE COMMUNAUTAIRE DESJARDINS

PROJET D'ORDRE DU JOUR

- 1. ORDRE DU JOUR**
- 1.1 Adoption de l'ordre du jour
- 2. PROCÈS-VERBAUX**
- 2.1 Approbation des procès-verbaux de la séance ordinaire du 9 août 2022 et de la séance extraordinaire du 30 août 2022
- 3. CORRESPONDANCE**
- 3.1 Liste de la correspondance du mois d'août 2022
- 4. GESTION DES FINANCES**
- 4.1 Dépôt du rapport budgétaire au 31 août 2022
- 4.2 Adoption des comptes à payer au 31 août 2022
- 4.3 Dépôt du certificat du résultat de la procédure d'enregistrement des personnes habiles à voter / Règlement 12200-2021
- 5. AFFAIRES COURANTES**
- 5.1 Acceptation des demandes de permis déposées en vertu des Règlements relatifs aux PIIA
- 5.2 Demande de dérogation mineure concernant l'immeuble sis au 308, rue des Bosquets et désigné sous le numéro de lot 5 346 416
- 5.3 Demande de dérogation mineure concernant l'immeuble sis au 164, avenue de la Rivière et désigné sous le numéro de lot 4 744 675
- 5.4 Adoption du Règlement numéro 12280-2022 modifiant le Règlement de zonage numéro 12060-2021, dans le but de modifier certaines normes de construction dans la zone 66-H et afin de clarifier et de modifier certaines dispositions règlementaires
- 5.5 Avis de motion / Règlement numéro 12300-2022 abrogeant le Règlement numéro 11770-2018 et le Règlement 12120-2021 modifiant le Règlement 11770-2018 sur la gestion contractuelle
- 5.6 Dépôt du projet de Règlement numéro 12300-2022 abrogeant le Règlement numéro 11770-2018 et le Règlement 12120-2021 modifiant le Règlement 11770-2018 sur la gestion contractuelle
- 5.7 Avis de motion / Règlement numéro 12310-2022, abrogeant le Règlement numéro 11350-2017, déléguant certains pouvoirs d'autoriser des dépenses et de passer des contrats
- 5.8 Dépôt du projet de Règlement numéro 12310-2022, abrogeant le Règlement numéro 11350-2017, déléguant certains pouvoirs d'autoriser des dépenses et de passer des contrats
- 5.9 Avis de motion / Règlement numéro 12320-2022 modifiant le Règlement numéro 12260-2022 pour la réfection de l'infrastructure des conduites d'égout domestique, d'aqueduc et de pluvial d'une partie de la rue Gingras, ainsi qu'une section de la piste multifonctionnelle contiguë à la rue et décrétant un emprunt additionnel de 379 497 \$
- 5.10 Dépôt du projet de Règlement numéro 12320-2022 modifiant le Règlement numéro 12260-2022 pour la réfection de l'infrastructure des conduites d'égout domestique, d'aqueduc et de pluvial d'une partie de la rue Gingras, ainsi qu'une section de la piste multifonctionnelle contiguë à la rue et décrétant un emprunt additionnel de 379 497 \$
- 5.11 Demande de subvention / Programme d'amélioration et de construction d'infrastructures municipales (PRACIM)
- 5.12 Octroi de contrat / Réfection de la fondation et pavage sur une portion de la rue des Voiliers / P. E. Pageau inc.
- 5.13 Adhésion à la Mutuelle de prévention en santé et sécurité du travail / Fédération québécoise des municipalités (FQM)
- 5.14 Mandat d'honoraires professionnels / Travaux de réfection de la toiture de la Chapelle Saint-Joseph-du-Lac / Atelier 4^e Niveau
- 6. PARTIE INFORMATIVE**
- 7. DÉPÔT DE DOCUMENTS**
- 8. AFFAIRES DIVERSES**
- 9. SECONDE PÉRIODE DE QUESTIONS (30 minutes)**
- 10. LEVÉE DE LA SÉANCE**

Jacques Arsenault, CRHA
Directeur général et greffier